



*Contribuez
à une transition énergétique réussie !*



**Devenez partenaire
du Centre de Ressources
Photovoltaïque**

SOUTENU PAR





LE CONTEXTE

Plus personne ne conteste aujourd'hui le rôle éminent du photovoltaïque dans la transition énergétique.

Pourtant, de nombreuses idées reçues, des informations non étayées, souvent contradictoires et des démarchages abusifs de la part d'entreprises peu scrupuleuses se conjuguent pour brouiller le message, empêchant les citoyens, les décideurs politiques et les agents économiques d'y voir clair.

À l'heure où le besoin de repères crédibles et de messages d'espoir se fait plus que jamais sentir dans notre société, le CRPV se positionne résolument comme un instrument au service d'une des solutions les plus appropriées et les plus fiables aux multiples crises que notre modèle énergétique fait traverser à l'humanité et à la planète qui l'héberge.

LE CRPV, POUR QUOI FAIRE ?

Créé en 2007 par l'association Hespul, le Centre de Ressources sur le Photovoltaïque (CRPV) repose sur une vision du développement de la filière **à très grande échelle** et **à moindre coût global pour la collectivité**.

Neutre et indépendant de tout intérêt particulier, son objectif principal est de faciliter ce développement en apportant des réponses aux questions qu'il soulève et en cherchant les moyens de lever les nombreux obstacles de toutes natures qui le freinent.

Alors que les réseaux sociaux facilitent et amplifient la circulation de fausses informations, souvent issues d'un manque de connaissance ou d'une mauvaise compréhension de certains faits, le CRPV se doit d'être un exemple irréprochable de **rigueur intellectuelle et scientifique** tout en étant **accessible gratuitement** à toutes celles et ceux qui *cherchent à bien faire*, depuis le particulier totalement novice jusqu'au conseiller ministériel chevronné, en passant par les professionnels les plus divers et la société civile dans son ensemble.

Toutes les informations qu'il diffuse sont **factuelles, vérifiables et sourcées**.

Toutes les prises de positions des acteurs de la filière, y compris celles d'Hespul, ne sont accompagnées d'aucun commentaire quand elles sont citées.

LES MISSIONS

> COLLECTER ET DIFFUSER

une information de qualité, objective et indépendante, pour lutter contre les idées reçues

> ACCOMPAGNER

l'appropriation des enjeux de la filière et **FACILITER** son intégration technique, humaine et environnementale

> IDENTIFIER ET RÉSOUDRE

les problématiques opérationnelles rencontrées sur le terrain

> REPÉRER ET FAIRE CONNAÎTRE

les bonnes pratiques en matière de développement, de réalisation et d'exploitation

> ÉCLAIRER ET OUTILLER

les choix des citoyens, des entreprises, des acteurs territoriaux et des pouvoirs publics



EXTRAITS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2020 - 2023

- > **Faire monter en compétence** différentes catégories de maîtres d'ouvrages dans les territoires et capitaliser leur retour d'expériences
- > **Consolider l'assistance aux producteurs**, notamment sur le volet raccordement au réseau, et apporter du support technique à leurs réseaux et fédérations
- > **Contribuer à lever les freins de l'intégration aux réseaux** via l'accompagnement de la mise en œuvre de solutions techniques et des parties prenantes (syndicats d'énergie, gestionnaires de réseaux, ...)
- > **Intégrer des critères sociaux et environnementaux** dans les mécanismes d'accès au foncier des grands propriétaires
- > **Encourager une planification urbaine** favorable au solaire
- > **Activer les leviers de démultiplication** à travers l'accompagnement de politiques régionales

LE BUDGET

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT



58 % pour des actions en soutien à la massification du photovoltaïque dans les territoires

19 % pour le maintien et la création de nouveaux contenus sur le site reseaux.photovoltaique.info, et la mise en place d'une assistance personnalisée sur le raccordement

23 % pour le maintien du site photovoltaïque.info et l'assistance personnalisée aux porteurs de projets

LES RESSOURCES

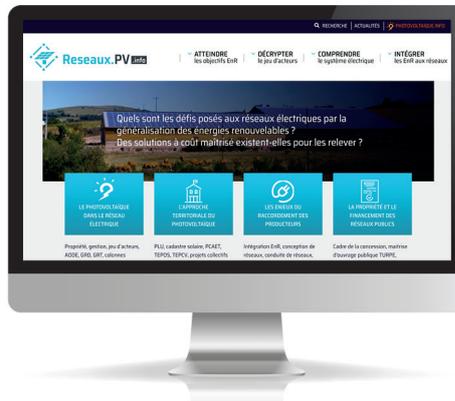


50 % ADEME

10 % Collectivités locales ou partenaires actuels

40 % PARTENARIATS et fonds propres associatifs

LES OUTILS



› **Les sites internet :** PV.info depuis 2009 et son extension réseaux mise en ligne en 2019

› **Les outils numériques :** widget sur les tarifs d'achat, simulation d'aide à la décision pour les petits producteurs, carte de productible

› **L'assistance personnalisée** sur le développement et le raccordement des projets

› **Les PETITS DEJ'PRO** sur des sujets d'actualité

› **La contribution active** aux groupes de travail des acteurs de la filière

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

› **Guides :** Guide sur l'exploitation, Guide sur les dysfonctionnements électriques et leur détection avec l'AQC (2018-19)

› **Accompagnements :** rôle des syndicats d'énergie dans l'intégration aux réseaux des producteurs

› **Plaidoyer :** réintroduction de la réfection, maintien de l'exonération de taxe foncière, simplification du raccordement et de l'obligation d'achat

› **Décryptage** de sujets nouveaux ou innovants : intégration au bâti, autoconsommation, stockage, services-système, communautés énergétiques, ...

LES CHIFFRES-CLÉS ANNUELS

425 000
VISITES SUR NOS SITES WEB

50 000
DOCUMENTS ET OUTILS CHARGÉS

1 000
ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS DONT

30 % de professionnels
10 % de prescripteurs

Devenir
partenaire
du CRPV,
rien de plus
facile !

Associations, fondations, entreprises de toute taille et de tout secteur, collectivités locales de tous niveaux et tous horizons : tout un chacun peut devenir partenaire du CRPV !

Selon la nature juridique et le statut fiscal du partenaire, il peut prendre **des formes diverses** et offrir **une large palette** d'avantages à qui s'y engage : déduction fiscale de l'IR ou de l'IS, contreparties, visibilité, affichage, services spécifiques, ...

D'une **durée minimale d'un an**, il peut aussi s'étaler sur plusieurs années.

Le montant du soutien financier apporté est **libre** et, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, **toute aide sera toujours bienvenue**.

Dans tous les cas, il fait l'objet d'une **convention** en bonne et due forme qui consacre **l'engagement réciproque** et fixe les **droits et devoirs** de chacun.

Les contributions d'un montant significatif au regard des besoins de financement peuvent faire l'objet de **contreparties** pouvant aller **jusqu'à 25% des sommes versées**.



HESPUL ET LE PHOTOVOLTAÏQUE : UNE LONGUE HISTOIRE D'AMOUR

Pionnière du raccordement au réseau du photovoltaïque en France dès 1992, Hespul inscrit ses activités en faveur d'un développement ambitieux de la filière dans une logique de biens communs et d'intérêt général.

C'est dans cet esprit qu'elle a souhaité mettre ses connaissances et son expérience au service de tous les acteurs directs et indirects de son déploiement à travers la création en 2007 du CRPV.

Le soutien de l'ADEME, acquis dès cette époque et jamais démenti depuis, apporte la garantie de la qualité et de la neutralité des informations diffusées et des services offerts par une équipe compétente et motivée.

L'ÉQUIPE



Cécile MIQUEL
Photovoltaïque



Jeanne DUPAS
Photovoltaïque



Melodie DE L'ÉPINE
Photovoltaïque



Marine JOOS
Réseaux intelligents



Nicolas LEBERT
Réseaux intelligents

VOTRE CONTACT



Anne-Sophie Wert
Communication
anne-sophie.wert@hespul.org
+33(0)4 37 47 95 95



Bruno GAIDON
Photovoltaïque
et réseaux



Thibaud GRIMALDI
Photovoltaïque



Marc JEDLICZKA
DG Hespul



Emmanuel GOY
Planification
et réseaux



Damien SALEL
Photovoltaïque
et réseaux

... et d'autres contributions de l'équipe Hespul